

BULLETIN MUNICIPAL

Poilly sur Serein



VŒUX DU MAIRE

Chères Poillysiennes, chers Poillysiens,

Les vœux revêtent pour certains un caractère quelque peu désuet, à l'heure d'internet et des mails, des SMS et des cartes virtuelles. Alors, d'aucuns me diront : à quoi bon perpétuer cette tradition ? Et bien tout simplement parce que les Poillysiennes et les Poillysiens ont à l'image de beaucoup d'habitants du monde rural, su garder les pieds sur terre, privilégiant les contacts humains ou écrits, à un monde virtuel et souvent éphémère. Et ce contact humain est pourtant plus que jamais nécessaire, dans un village qui vient d'être lourdement éprouvé en 2014, au travers d'accidents tragiques et de nombreux deuils.

Aussi, je tiens à avoir une pensée particulière pour tous les disparus et pour leurs familles respectives. J'ai aussi une pensée pour ceux dont la vie est rendue difficile à cause d'une crise économique dont nous ne voyons pas l'issue, et encore pour ceux qui sont malades et qui souffrent.

Toutefois, une des qualités de notre village est justement sa capacité à se rassembler dans les moments difficiles, afin d'apporter aide et réconfort moral à ceux qui en ont besoin, et cette solidarité est plus que jamais nécessaire dans le monde brutal où nous vivons.

En mars 2014, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Elle est peu différente de l'ancienne, et est composée de femmes et d'hommes dévoués à la cause publique et qui n'ont d'autres buts que de renforcer cette cohésion si nécessaire entre les habitants tout en travaillant à l'amélioration de nos équipements et de notre cadre de vie, afin que chacun, petits et grands, jeunes et moins jeunes, puissent y vivre agréablement. Aussi, je tiens à les en remercier bien sincèrement. A ces remerciements, j'y associe les agents municipaux et les habitants bénévoles ou membres d'associations, qui se dépensent sans compter, pour rendre notre village plus attrayant.

A ce titre, je voudrais saluer quelques actions significatives :

- Celle de parents d'élèves qui pendant les vacances scolaires, ont procédé à la réfection des peintures de la salle de classe de notre école (après déménagement, nettoyage, classement et remise en place de la documentation et du mobilier) le tout quelques jours avant la rentrée, où la surprise fut totale.
- Celle de membres de l'association de sauvegarde qui ont magnifiquement repeint l'ensemble des portes de l'église et procédé à l'installation d'une grille récupérée, permettant à la belle saison d'aérer et pouvoir visualiser l'intérieur du monument, tout en assurant sa sécurité. Y prenant goût, ils ont dans la foulée, refait à l'identique les portes du colombier, qui étaient complètement vermoulues et assuré leur mise en peinture et je pense qu'il est utile de préciser que ces travaux n'ont pas coûté un centime à la commune.

Enfin, je tiens à saluer l'acte d'héroïsme de Raphaël Robin, voisin de Mme Lacroix qui, lors du terrible incendie du 24 juin, n'a pas hésité à pénétrer dans sa maison pour l'en extraire, ce qui lui a sauvé la vie, ainsi que les membres, eux aussi bénévoles, du Centre de Première Intervention de Poilly, qui ont réussi à éviter la propagation des flammes qui risquaient d'embraser les maisons voisines.

Toutes ces actions empreintes de courage et de solidarité, méritent considération et soutien, car elles témoignent d'un humanisme encore bien présent dans notre village

Chers Poillysiens, Chers amis, je vous présente mes meilleures vœux de santé, de bonheur et de succès pour vous tous et pour vos proches.

Joël RINTJEMA

ETAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS :

GERARD Nino le 3 mai
LAVAUX Ayrton le 22 octobre
TREFCON Olivia le 6 décembre



La dernière-née, Olivia TREFCON avec la doyenne de notre village, Mme Mauricette TAITRE, née en avril 1917.



ILS SE SONT UNIS :

MAIRE Charles et BIERRY Lorraine le 18 juillet
KOPP Stéphane et NONY Aline le 27 septembre

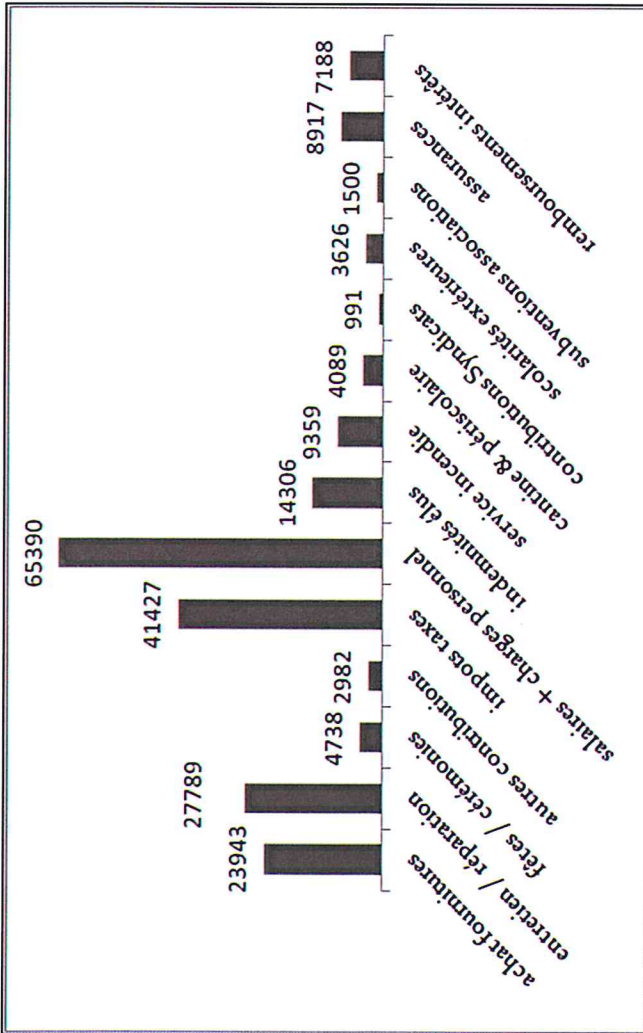
ILS NOUS ONT QUITTÉS:



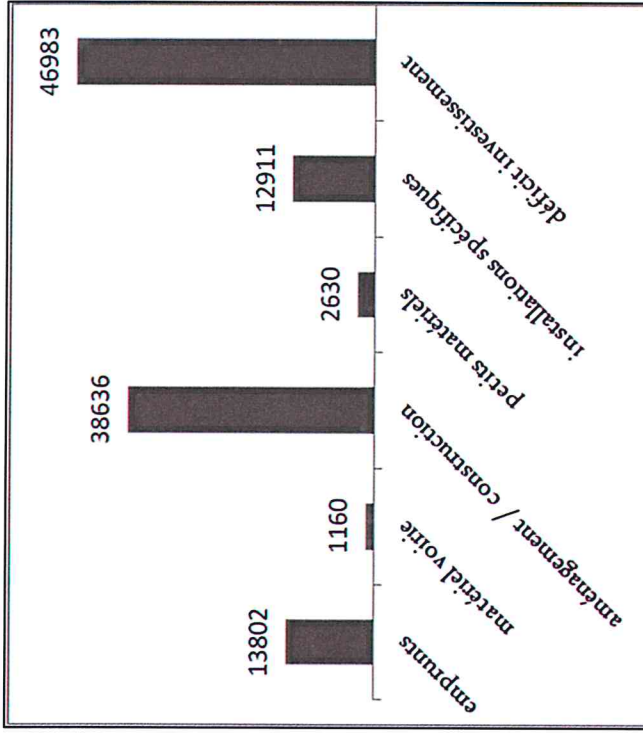
| | | | |
|-------------------------------|---------------|-------------------------------|-----------------|
| BAËTENS Sylvie | le 31 janvier | HUMEZ vve MARIEUX Madeleine | le 26 août |
| POITOUT ép BLIN Marie-Rose | le 4 février | RENAUDIN Raoul | le 24 septembre |
| BLANCHET vve DORIGNY Marcelle | le 19 mai | CHARDONNET ép ALSINGER Jeanne | le 12 octobre |
| PENNEL Eric | le 20 juin | MOREAU Luc | le 27 octobre |
| LACROIX Maurice | le 24 juin | BLIN Germaine | le 28 octobre |
| BEZANCON ép LANDRIER Rose | le 26 juin | PERROY Guy | le 11 novembre |
| NONY Georges | le 3 juillet | MOREAU ép GUENERS Catherine | le 12 novembre |
| BLIN Maurice | le 14 juillet | BIOT Daniel | le 12 décembre |

FINANCES COMMUNALES

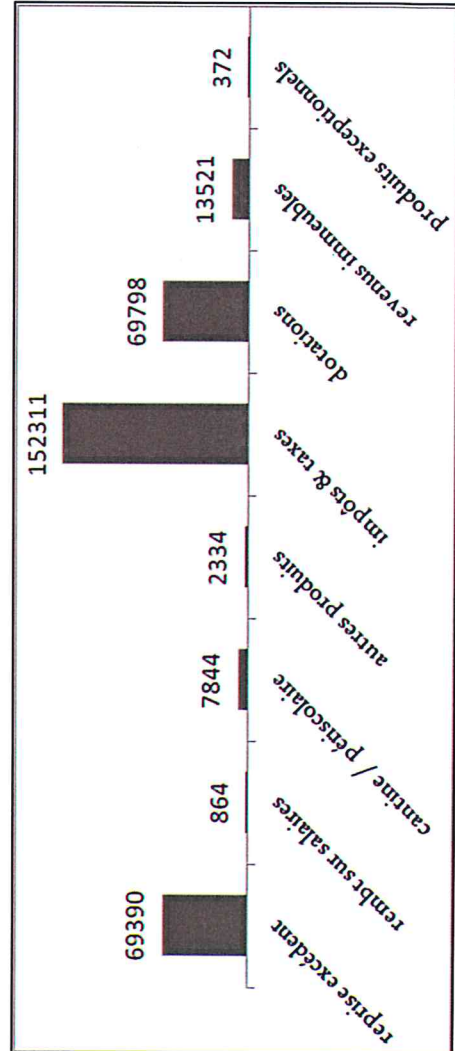
Dépense fonctionnement



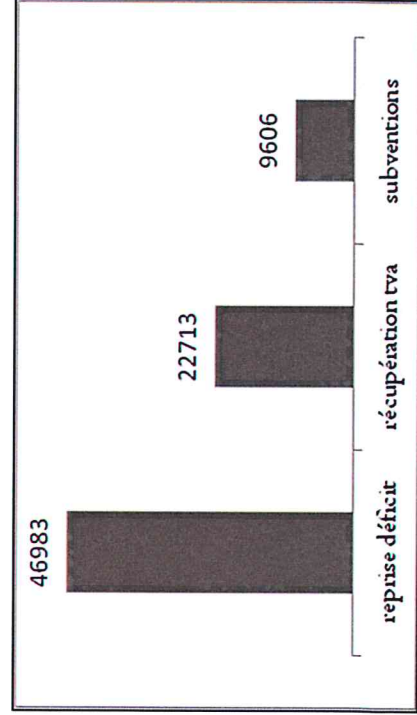
Dépense investissement



Recette fonctionnement



Recette investissement



INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS ET OUVERTURE DE LA MAIRIE :

| | |
|--|--|
| Mairie 48 rue d'en Bas 89310 Poilly-sur-Serein Tél : 03.86.75.90.29 Fax : 09.62.11.16.93 Email : poillyserein-mairie@wanadoo.fr | Horaires d'ouverture Lundi : 11h00 – 13h00 Mardi : 17h00 – 18h30 Jeudi : 9h00 – 10h30 |
|--|--|

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de mairie : Madame Gaëlle DE RYCK
Adjoint technique : Monsieur Joël LECESTRE
Adjoint d'animation : Madame Angelina LIVET
Adjoint technique et d'animation : Madame Françoise LECESTRE

NOUVEAUX HABITANTS – DÉMÉNAGEMENT INTRACOMMUNE

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants. Pensez à venir vous présenter au secrétariat de Mairie, c'est le seul moyen de vous connaître.

Nous pourrions vous renseigner sur la vie pratique dans le village, sur les services municipaux et communautaires qui sont à votre disposition.

Tout au long de l'année, nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage situés devant la mairie.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes filles et garçons habitant la commune doivent obligatoirement se faire recenser à 16 ans, en se présentant en mairie avec leur livret de famille et leur carte d'identité. L'attestation de recensement délivrée leur sera nécessaire pour se présenter à tout concours ou examen, scolaire ou autre, comme par exemple le permis de conduire.

TRAVAUX D'URBANISME

L'église et le colombier sont des édifices classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Tout projet de travaux apportant la moindre modification à l'aspect extérieur de votre habitation doit être préalablement déclaré et/ou obtenir une autorisation. Il en est de même pour les installations d'assainissement.

INTERNET

Vous n'obtiendrez l'ADSL que si votre ligne téléphonique a la chance d'y être éligible (renseignements auprès d'Orange, seul responsable de cette situation).

Si ce n'est pas le cas, nous disposons d'un relais Wimax qui couvre pratiquement toute la commune (réception de l'Internet par ondes, via une petite antenne fournie par votre opérateur ; liste des opérateurs possibles disponible en mairie).

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi (même les jours fériés). Veuillez sortir votre bac rigide avec couvercle (obligatoire) le matin-même ou la veille au soir. Les éboueurs ne ramassent plus les cartons. Vous devez les déposer soit dans le bac à tri « carton » soit à la déchetterie de Chablis.

Triez vos déchets en utilisant les containers situés Place de la Luzerne.

Pour les résidents secondaires, un espace sécurisé leur est désormais exclusivement réservé à côté de l'atelier communal rue de la Crémine, pour le dépôt d'ordures ménagères. Son accès est conditionné par une clé, qui leur sera remise sur demande, voir les conditions auprès du secrétariat de la mairie.

DÉCHETTERIE

Vous disposez d'un droit d'accès à la déchetterie de Chablis située route d'Avallon ou de Maligny située zone artisanale – rue Gaston Houssier.

Horaires d'ouverture :

CHABLIS

Lundi – Mardi de 13h30 à 17h
Mercredi – Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi - Samedi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

MALIGNY

Lundi – Mardi de 8h30 à 12h
Mercredi – Jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi - Samedi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

Lors de votre première visite et sur présentation d'un justificatif de domicile, une carte d'accès vous sera délivrée.

LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Les tarifs de location de la salle sont les suivants :

| | Journée | Week-end | Réunion/ Vin d'honneur |
|--|---------|----------|---------------------------|
| Habitants de la commune | 130 € | 200 € | 60 € |
| Particuliers / associations hors commune | 180 € | 250 € | 80 € |
| Jeunes de Poilly (- 25 ans) | 60 € | 100 € | 30 € |
| Associations communales Réunion / Décès | gratuit | | |

Pour vos fêtes, l'utilisation du préau et le prêt de bancs et tables sont possibles sous conditions (s'adresser à la mairie).

FUEL – GROUPEMENT DE COMMANDE

Depuis 2007, de nombreux particuliers de Poilly et 2 sur Lichères se sont regroupés pour acheter du fuel et bénéficier ainsi de rabais conséquents (80 euros environ par 1000 litres).

En 2014 : 63 bénéficiaires pour un total de 60 000 litres. On notera un plus grand nombre de commandes, mais de quantité moindre, les bénéficiaires étalant d'avantage leurs dépenses.

La liste est constituée par la responsable du groupement qui la transmet au fournisseur en faisant jouer la concurrence.

Les commandes inférieures à 500 litres doivent être faites à titre exceptionnel (problèmes financiers, maladie, chômage).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire auprès de Danielle PICORNELL au 03.86.75.96.52.

SITE INTERNET : www.poillysurserein.com

Retrouvez sur notre site tous les renseignements sur la vie pratique et administrative, les décisions et arrêtés municipaux, une rubrique historique et des infos pratiques pour séjourner et découvrir notre beau patrimoine.

Informez-vous en lisant les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire, régulièrement mis à jour.

SERVICES DE L'ÉPICERIE

L'épicerie VIVAL du village vous propose les services suivants :

- Alimentation générale
- Dépôt de pain (Viennoiseries et pâtisseries sur commande)
- Point Poste
- Distribution Butagaz
- Poulets et œufs fermiers
- Livraisons gratuites Tél : 03.86.75.92.99
- Possibilité de commander par mail : christine.kuhner@gmail.com

HORAIRES :

Lundi : FERMÉ

Mardi au Vendredi : 7 h 00 – 12 h 30 / 16 h 30 – 18 h 45

Samedi : 8 h 00- 12 h 30 / 16 h 30 – 18 h 45

Dimanche : 8 h 00 – 12 h 00 / FERMÉ



FÊTES ET ANIMATIONS DU VILLAGE

Le village de Poilly a la chance d'être doté de nombreuses associations qui mènent des actions pour apporter à tous les habitants une meilleure qualité de vie.

La commune les soutient au mieux en leur offrant la gratuité des photocopies, la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes et des locaux communaux disponibles, une tribune libre dans le journal communal ...

Toutes ces fêtes ou repas nous offrent la possibilité de rencontrer du monde, de mieux nous connaître, et participent à la vie de Poilly.

Des dates sont déjà annoncées pour les rencontres de 2015, alors, à vos agendas ...

Festivités 2015

| | |
|------------------------|---|
| Samedi 24 janvier : | Repas Saint Vincent de Poilly |
| Dimanche 15 février : | Repas des Aînés |
| Dimanche 15 mars : | Après-midi récréatif – Ass. Sauvegarde Monuments |
| Samedi 21 mars : | Rallye national du Chablisien |
| Dimanche 12 avril : | Pièce de théâtre – Ass Des Saltimbanques de l'Yonne |
| Samedi 18 avril : | Spectacle et repas couscous de l'école |
| Vendredi 08 mai : | Commémoration au monument aux morts |
| Dimanche 17 mai : | Vide-greniers organisé par l'Ass Sauvegarde Monuments |
| Samedi 30 mai : | Tournoi de pétanque organisé par les Galoupiots |
| Dimanche 28 juin : | Kermesse de l'école |
| Mi-juillet : | Fête Nationale avec feu d'artifice et pot de l'amitié |
| Samedi 22 août : | Repas du colombier + tombola |
| Courant septembre : | Journée du Patrimoine |
| Mercredi 11 novembre : | Commémoration au monument aux morts |
| Fin novembre | Repas Saint Eloi |
| Dimanche 20 décembre : | Fête communale de Noël |

SERVICES A L'ENFANCE DU PAYS CHABLISIEN

La nouvelle communauté de communes regroupe depuis le 01 janvier 2014 tous les services à l'Enfance existant sur notre nouveau territoire.

En tant qu'habitant de Poilly-sur-Serein, vous serez prioritaire pour y inscrire vos enfants, dans la limite des places disponibles.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter :

Le Pôle Enfance Jeunesse de Chablis

7 rue du Cantara 89800 CHABLIS

Tel : 03.86.42.06.97

Services disponibles :

- Crèche – ouverte toute l'année sauf 2 semaines en août
- Centre de Loisirs - ouvert les mercredis et toutes les vacances scolaires
- Relais Assistantes Maternelles
- Ecole de Musique

La Maison de l'Enfant de Pontigny

Tel : 03.86.47.86.12

Services disponibles :

- Crèche – ouverte toute l'année sauf 2 semaines en août
- Centre de Loisirs - ouvert les mercredis et toutes les vacances scolaires
- Relais Assistantes Maternelles
- Ecole de Musique et de Danse

ÉCOLE MULTI SPORTS

Elle s'adresse aux enfants de 5 à 11 ans, des activités sportives y sont initiées par un éducateur diplômé d'état pour un cycle de 3 semaines minimum. Ainsi 10 à 12 sports différents sont proposés par saison.

Les responsables de l'École Multi Sports :

Antenne de Chablis (gymnase)

M. Olivier FARAMA : Téléphone : 06.08.82.21.18

Antenne de Ligny-le-Châtel (gymnase)

M. Losseni DIABY : Téléphone : 06.50.36.61.04

Jours et Horaires pour les 2 sites :

Tous les mercredis après midi de 14h à 17h selon l'âge



GARDERIE PÉRISCOLAIRE – ÉCOLE PRIMAIRE DE POILLY-SUR-SEREIN

La garderie fonctionne tous les matins de 7h30 à 8h30 et les soirs de 15h45 à 17h45, ainsi qu'à la pause méridienne de 11h30 à 13h30 avec restauration.

Renseignements auprès de la secrétaire de mairie de Poilly.

Tel : 03.86.75.90.29

TRAVAUX - INVESTISSEMENT 2014

Comme chaque année, un certain nombre de travaux envisagés l'année précédente ont été réalisés grâce à des aides et notamment :

- La D.E.T.R (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Villages de l'Yonne (Conseil Général)
- Aide à l'amélioration de la voirie communale (Conseil Général – Canton de Noyers)

On ainsi été effectués :

- La finition et les aménagements extérieurs de l'atelier communal :
En effet, nous avons pu bénéficier cette année des fonds nécessaires pour terminer et sécuriser cet équipement d'intérêt public. Les travaux ont consisté à :



- Créer une clôture avec portail afin de sécuriser le site
- Aménager une zone de stockage de matériel
- Faire un enduit sur le pignon du bâtiment
- Aménager à côté, un dépôt clos pour containers destinés à recevoir les ordures ménagères des résidents secondaires

- L'aménagement des anciens WC de l'école en abri à vélos
- La réfection de la cour de l'école
- La réfection de la chaussée de la rue du Moulin et de la rue des Carons
- La restauration des luminaires anciens de l'église. (Dépense couverte à 80% par un don de l'association de sauvegarde)

Et pour l'avenir ?

Bien entendu, beaucoup de travail reste à faire et la municipalité souhaite lors de cette mandature, traiter en priorité quelques dossiers sensibles pour la population, tels la réfection de la chaussée, des caniveaux et des bordures de la RD 144 (Rue d'en bas / Rue de l'Abbé Thériat) ; La restauration de l'ensemble mairie/ancienne école / ancienne poste ; Le rafraîchissement de la salle des fêtes ; La poursuite de la mise en valeur du patrimoine et l'amélioration de certains espaces avec l'aide des associations.

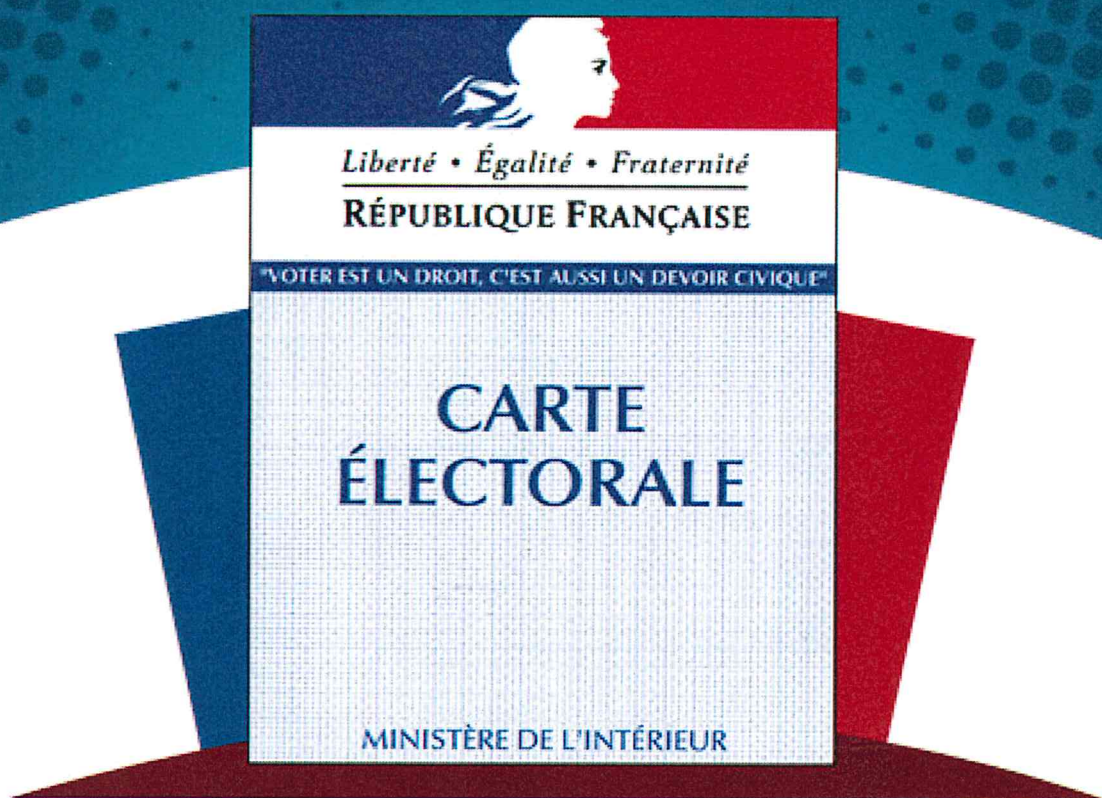
Bien entendu, le récurrent problème de l'assainissement n'est pas mis aux oubliettes, mais à ce jour, si des aides ou des ressources nouvelles ne sont pas envisageables, ni la commune, ni les Poillysiens ne pourront supporter le coût de l'investissement nécessaire.

Achat et remplacement de matériels :

- Remplacement du lave-vaisselle de la cantine scolaire
- Achat d'une T.V et d'un bureau pour l'école
- Remplacement d'un chauffe-eau dans un logement locatif
- Achat de tables, bancs et corbeilles pour l'espace naturel du Serein
- Achat d'une débroussailleuse
- Achat d'une tronçonneuse d'élagage

2015

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Les 22 et 29 mars

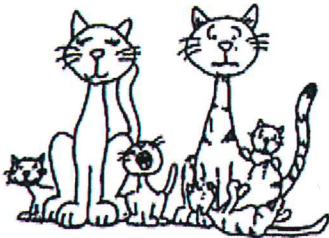
Fin 2015 :

ÉLECTIONS RÉGIONALES

AVIS AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

Rappel de la loi du 6 janvier 1999 concernant les chats

Obligation de faire identifier votre chat auprès du Fichier National Félin par un tatouage, effectué par les services vétérinaires.



De plus, devant l'augmentation alarmante des colonies de chats errants, la stérilisation de votre animal s'avère nécessaire. Laisser sortir vos chats non stérilisés et tolérer que « la nature suive son cours », c'est provoquer chaque année et imposer à vos voisins plusieurs portées de chatons, dont les quelques survivants deviendront sauvages et grossiront le contingent des chats errants.

Par ailleurs, nous devons insister sur l'importance de stériliser autant les mâles que les femelles, car si les conséquences des sorties d'un mâle non stérilisé ne vous concernent pas directement, elles créent justement des conséquences dramatiques sur les chats femelles du voisinage en mettant en danger leur vie et celle des chatons.

« STERILISER, C'EST PROTÉGER »

Rappel de l'Article R632-I du code pénal concernant les chiens

« Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe de 35 euros ».



En outre, toute nuisance sonore relative aux aboiements de jour comme de nuit, peut être déclarée par le voisinage à la gendarmerie qui interviendra auprès des propriétaires de chiens.

Si les bruits sont constatés et la nuisance avérée, la gendarmerie est habilitée à dresser un procès-verbal avec ordre de faire cesser la nuisance par tout moyen approprié.



À l'école de Poilly,

Nous apprenons à travailler ensemble de la grande section ou CP (selon les années) jusqu'au CM2, avec une seule maîtresse, ce n'est pas tous les jours facile... mais c'est une grande richesse et une belle expérience...

L'école de Poilly fait partie des 8 dernières écoles à classe unique de l'Yonne.

Nous tenons à vous remercier, pour vos participations à nos spectacles, soirées, repas, car c'est en partie grâce à vous que tous les ans nous pouvons partir en voyage et découvrir d'autres horizons et sans nos parents c'est chouette !!! L'an dernier nous avons découvert le site d'Alésia et Vercingétorix durant une journée, en 2013 nous sommes partis 3 jours du côté de Gurguy, apprendre l'équitation, et en 2012 trois jours en Saône et Loire faire une classe découverte sur la nature... Encore une fois, Merci à notre maîtresse, à nos parents, merci aux habitants de Poilly et merci à notre commune.

Les enfants de l'école vous souhaitent une Bonne Année 2015 !!

Clara, Emmy-Lohane, Chrystiano, Corentin, Gabin, Loly, Rachelle, Gabriel, Roger, Jade, Jessica, Barbara, Margot, Aurélien, Mélanie, Matis, Joseph

LES GALOUPIOTS

L'association endeuillée

Catherine GUENERS a été la partenaire fidèle d'Hélène en qualité de trésorière avec Florence CHAMBAT également dans le bureau lorsque qu'elle a créé l'association en 2003. Elles ont ensemble construit cette petite association, qui vit pleinement encore aujourd'hui. Catherine était ouverte aux nouvelles idées et toujours disponible pour aider. Elle a ensuite laissé sa place à Monique, mais toujours discrètement a continué à participer à nos travaux. Elle était une belle personne, nous perdons une amie que nous n'oublierons jamais.

Soutien scolaire

L'association continue son soutien scolaire à titre gratuit aux enfants de l'école (5 élèves sont concernés cette année). Le grand nombre de bénévoles permet à chacun d'entre d'eux d'être aidé de façon individuelle. Deux élèves de collège bénéficient également de cette aide, principalement pour l'Anglais.



Ateliers créatifs et gustatifs

Le nombre de participants est en augmentation cette année (16 enfants de 6 à 11 ans) et leur enthousiasme est un puissant moteur pour Danielle aidée, là encore, par de nombreuses bénévoles.



Nos dernières créations : lune lumineuse, bouclier de chevaliers, œuf de Pâques en paillettes, coffre de pirate, cœur fleuri pour la fête des mères, poupée de chiffon, boîte à outils, boîte à couture.



Les enfants ont participé également à deux ateliers cuisine au foyer communal. Au menu : galettes des rois et nombreux gâteaux qu'ils rapportent fièrement à la maison pour être dégustés en famille.

Nous remercions toutes nos bénévoles pour leur fidélité et le temps qu'elles consacrent à nos jeunes tout au long de ces activités, tant studieuses que ludiques.

Tournoi de pétanque

Une grande première pour l'association qui a accueilli une trentaine d'équipes très motivées où petits et grands ont pu se confronter dans la bonne humeur. Un bilan très positif avec soleil, bonnes volontés, gâteaux, sandwiches et bière. Grâce à l'aide de Franck DUPLESSY, nous nous sommes initiés à la marque des points qui nous était inconnue. Nous l'en remercions vivement et comptons sur son aide pour 2015.

Décoration de Noël

Cette année encore les enfants, aidés de quelques parents, ont fait de leur mieux pour décorer les sapins installés par la Mairie aux entrées du village. Le chocolat chaud traditionnel les a récompensés à la cantine, bien que nous n'ayons pas souffert du froid habituel.

Renouvellement du Bureau

Hélène Comoy nous a fait part de son intention de prendre un peu de recul par rapport à la fonction de présidente, ses obligations professionnelles ne lui permettant plus d'être disponible aussi souvent qu'elle le souhaiterait, elle conservera une fonction de présidente d'honneur et gardera un rôle moral de conseil. Elle propose que Danielle PICORNELL la remplace au poste de présidente. Gaëlle DE RYCK devient secrétaire, Monique BLETON conserve son poste de trésorière.

Chorale

Nous avons créé cette année une nouvelle activité pour les écoliers. 16 enfants y participent. Les répétitions ont lieu une fois par semaine le vendredi après l'école. Elle se produira le 15 février 2015 lors du repas offert par la mairie aux retraités du village. Le répertoire couvrira la période de 1936 à 1968.

Toute l'équipe des Galoupiots souhaite aux Poillysiens une belle année 2015 ainsi qu'à ceux qui leur sont chers.

Danielle PICORNELL

ASSOCIATION « SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE POILLY »

Association loi 1901 – Mairie de Poilly-sur-Serein 89310

L'année 2014, enfin terminée, n'a pas été faste pour les habitants de Poilly. Nous avons été frappés par une suite d'accidents et de décès insoutenables.

Ayons une pensée pour tous nos disparu(e)s et leur famille.

L'association voit évoluer favorablement certains projets qui lui tiennent à cœur.

2014 a vu se concrétiser la réalisation de la 1^{ère} tranche de l'éclairage intérieur de l'église qui consistait à restaurer et remettre en service les luminaires anciens.

La seconde tranche, qui est en cours d'étude, devrait permettre, par un éclairage indirect, une meilleure mise en valeur des voûtes et croisées d'ogives du monument. Nous espérons une réalisation de ces travaux avant fin 2015.

Un grand merci aux deux membres de l'association, qui, bénévolement, on repeint les portes de l'église, refait et peint celle du Colombier.

D'autres projets sont à l'étude, en liaison avec la municipalité, notamment l'aménagement de la place de l'église, qui en a bien besoin, par la création d'une rampe et d'un parvis en pierre de Bourgogne.

Là encore notre association peut verser une aide financière substantielle pour la réalisation de ces travaux, sachant que ce projet doit respecter une procédure et faire l'objet d'une autorisation des services compétents.

Avec l'espoir de voir nos souhaits se concrétiser, je vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année 2015.

La présidente,
Mireille BILLAULT

ASSOCIATION GYM CLUB DU SEREIN

L'effectif de la saison 2013/2014 a été encore en légère baisse, nous comptons 12 inscrites pour la cession du mercredi soir de 18h45 à 19h45 et 9 inscrites pour la cession du mercredi matin de 9h45 à 10h45.

Cette année, pour la première fois, les comptes de l'association dégagent un déficit financé par l'avance de trésorerie.

Par l'intermédiaire de notre association, nous avons à POILLY une belle opportunité pour la pratique d'une activité physique encadrée par des professionnels de qualité. De plus, la municipalité met à disposition la salle des fêtes gratuitement, pas besoin d'utiliser un véhicule. Alors si vous avez envie d'entretenir une bonne forme physique sans aller chercher loin de chez vous :

Il est toujours temps de venir rejoindre l'un des 2 groupes en cours d'année. Jamais, je ne me lasserai de vanter les bienfaits de ces séances.

Compte tenu du nombre d'inscrites, les tarifs à la séance sont de

- 3.50 € pour la cession du soir
- 4.50 € pour la cession du matin

Ils baisseraient si nous étions plus nombreuses, le but de l'association n'étant pas de faire des bénéfices mais d'offrir une prestation à domicile !

Merci pour votre participation et bonne année.

La présidente,
Monique NICOLLE





L'année 2014 s'achève avec 8 exercices de manœuvre et une sortie sur un feu d'habitation au cœur du village. Cet incendie de grande ampleur qui a malheureusement causé le décès d'une personne fut très difficile à combattre, mais notre intervention a évité la propagation des flammes aux habitations voisines. Les nombreux renforts sur place ont permis une extinction rapide du sinistre. Notre CPI est uniquement constitué de bénévoles qui ne peuvent intervenir sans une tenue réglementaire, le temps peut paraître long entre la réception de l'alerte et la préparation de cet équipement mais les consignes de sécurité du SDIS sont draconiennes à ce sujet ! Un grand merci à tous ceux qui nous ont prêté main forte ce jour là.

L'effectif reste stable (8 SAPEURS et une nouvelle recrue pour 2015), une formation aux secours à personnes est prévue courant avril pour tout le CPI, nous pourrons ainsi porter secours aux personnes dans l'attente des ambulances des pompiers dès cette fin 2015.

Pour être efficace, nous devons être plus nombreux, aussi tous ceux qui désirent intégrer le groupe sont les bienvenus, il faut être majeur, avoir le permis VL de préférence, avoir ses vaccins à jour hépatite B obligatoire et être en bonne santé. Prévoir environ quatre semaines de formation réparties sur 2 ans. La parité existe aussi chez les pompiers !

La distribution des calendriers s'est déroulée avec un peu de retard cette année due à une erreur de livraison, cependant vous nous avez reçus avec un accueil toujours aussi chaleureux et nous vous en remercions. Malgré plusieurs passages, certains ne l'ont peut-être pas eu, merci de me le faire savoir et j'en déposerai au secrétariat de la mairie !

Nous pensons organiser une soirée repas, la date reste à définir.

L'ensemble des pompiers de Poilly-sur-Serein et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2015.

Le président de l'amicale F. VENOT

SAINT VINCENT TOURNANTE 2017

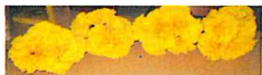
La 49^{ème} édition de la Saint Vincent Tournante du Chablisien est programmée dans notre village les 4 et 5 février 2017 !

A ce titre, les piliers Chabliens ont organisé deux réunions publiques auxquelles tous les habitants ont été conviés, et ont sollicité des volontaires pour constituer le comité organisateur, composé d'un bureau et d'un conseil d'administration.

Les responsables de chaque commission ont commencé leurs travaux, les habitants sont sollicités pendant ces deux ans pour venir aider aux préparatifs de cette magnifique fête.

Pour vous informer en permanence, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Un nouveau panneau d'affichage a été fixé sur le mur de la mairie, les comptes-rendus de réunions ainsi que les horaires des activités, sont affichés en permanence ;
- Une page Saint Vincent va être insérée dans la rubrique Vie Pratique du site officiel de Poilly www.poillysurserein.com et contiendra les mêmes informations que sur le panneau, ainsi, même nos résidents secondaires, pourront s'informer des projets et des réunions de travaux.



Les ateliers de fabrication de la décoration ont déjà commencé, venez nombreux pour aider à couper, plier, coller... dans l'ancienne école tous les vendredis de 14 à 16 h & de 20 à 22 h.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Ambiance conviviale garantie !

Le Président, Thibault MALAQUIN



Club des cheveux d'argent



Tout d'abord nous avons une pensée pour Georges NONY disparu cette année, ainsi que Maurice et Marie Rose BLIN. Nous renouvelons notre amitié à Christiane et à Bernard.

Actuellement, nous avons 38 adhérents.

Nous espérons voir ce nombre augmenter avec de nouvelles personnes récemment intéressées. Au delà des traditionnels habitants de Poilly, nos adhérents viennent de Chemilly, Chichée, Viviers et Sainte Vertu.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 26 février 2014, élection du bureau le 5 mars :

| | |
|---------------------|--|
| Présidente | Louissette LECLERC |
| Trésorier | René LEROY |
| Secrétaire | Jacqueline COMOY- LAVAL |
| Secrétaire adjointe | Monique BLETON (qui a présenté sa démission en octobre 2014) |

Activités de l'année :

Réunions les mercredis après-midi : jeux de cartes, goûters, rafraîchissements.

Au cours de ces réunions, souhaits des anniversaires, environ tous les deux mois, petits cadeaux.

Loto deux fois par an.

Galette des Rois en Janvier, crêpes en Février.

Sortie voyage le 18 juin :

Départ de Poilly à 7h, petit déjeuner, puis arrivée à NOIRLAC.

Visite guidée de l'Abbaye cistercienne, fondée en début du 12^{ème} siècle par un petit groupe de moines venant de Clairvaux. Déjeuner chez "Jacquie" à Faverdines, cadre agréable, bon repas.

Vers 15h visite du château Renaissance de Meillanté (Cher), habité par Aymery de Rochechouart, marquis de Mortemart. Retour à Poilly vers 21h.

Repas de Noël, le 5 décembre, préparé par le traiteur Barral à Bassou : très bon repas.

Le Club est ouvert à tous, sans distinction d'âge, les propositions, les idées nouvelles sont les bienvenues.

A tous, nos vœux de bonne année et bonne santé.

La Présidente
Louissette LECLERC

Réalisé par la mairie de Poilly-sur-Serein

Imprimé par nos soins

Janvier 2015